

## Appel d'offre Conception et réalisation des supports de communication

**L'appel d'offre a pour objet l'attribution d'un accord-cadre mono-attributaire ou multi-attributaires pour la conception et la réalisation des supports de communication de la fédération des entreprises d'insertion en version print et/ou numérique sur la période du 3 avril 2023 au 31 décembre 2027, supports pour une partie desquels des crédits du Fonds Social Européen (FSE+) ont été sollicités.**

### Préambule

Depuis près de 35 ans, la fédération des entreprises d'insertion rassemble des entrepreneurs engagés qui mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise. Présente dans chaque territoire, au plus près des besoins des personnes et des entreprises, elle accélère leur développement et promeut leurs projets inclusifs qui conjuguent innovation, performance économique et impact social. Une raison d'être qui s'incarne dans le label Responsabilité Sociétale des Entreprises inclusives (RSEi) qu'elle a développé, pour toujours plus d'excellence au service des plus fragiles. Une fédération mobilisée, catalyseur de valeurs et d'énergies, pour bâtir une société durable et inclusive.

### Contexte

Le précédent accord-cadre portant sur la conception des supports de communication de la fédération étant arrivé à son terme, la fédération relance un appel d'offre afin de choisir le ou les prestataires qui l'accompagneront sur ces différentes réalisations, les cinq prochaines années.

La communication et le plaidoyer ont été placés depuis quelques mois dans un pôle unique, composé de trois personnes. Cette nouvelle organisation doit permettre à la fédération de renforcer sa communication auprès de ses adhérents mais aussi des autres publics (institutionnel, économique, partenaires, grand public...).

A ce titre, le ou les prestataires retenus dans cet appel d'offre devront soutenir la fédération dans cette nouvelle stratégie de communication. Dans ce cadre, deux gros chantiers sont prévus : le lancement d'un nouveau site internet pour la fédération (septembre 2023) et la réalisation du Congrès tri-annuel (novembre 2024).

### Missions attendues

Il est attendu du prestataire :

#### **LA CONCEPTION/REALISATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA FEDERATION EN VERSION PRINT ET/OU NUMERIQUE**

La fédération réalise deux principaux types de support : institutionnels et marketing. Dans ce cadre, l'appel d'offre pourra être divisé en deux pour ces deux types de support ou deux agences pourront être retenues et sollicités pour ces deux types de support.

Il existe plusieurs supports de communication récurrents par an (liste ci-dessous) dont le prestataire assurera la mise en page, l'exécution et le suivi, dans un souci de cohérence. Les premiers supports seront lancés avec la chartre graphique actuelle mais celle-ci pourra être amenée à évoluer dans les prochains mois. Supports récurrents réalisés chaque année :

- Rapport d'activité (période : avril/mai) ;
- Chiffres clés nationaux et régionaux (période : octobre / novembre)

A ces supports pourront s'ajouter la conception d'autres supports selon le plan de communication annuel et/ou projet spécifique de la fédération. A titre d'exemples (liste non exhaustive) :

- Plaquette/dépliant ;
- Vidéos ou supports animés type Gif (pour réseaux sociaux, sites internet) ;
- Supports spécifiques pour les événements organisés par la fédération (programme, cartons d'invitation, kakémonos, banderoles, affiches, etc.), la fédération organisant une à deux journées thématiques par an et son congrès fédéral tous les trois ans et dont le prochain se tiendra en 2024.

Exemples de supports réalisés par la fédération ces dernières années :

- [Chiffres clés 2022](#) ;
- [Guide de référence de l'ETTi](#) ;
- [Cinq propositions pour une France ouverte et inclusive](#) ;

Chaque réalisation fera l'objet :

- d'un devis et bon de commande ;
- d'un descriptif précis des prestations réalisées ;
- du montant détaillé (HT et TTC) de la réalisation ;
- de la date ou du délai d'exécution ;
- d'une facture afférente à chacun des livrables réalisés.

#### **Planning des supports de communication et événements déjà arrêtés pour 2023**

- Avril - mai 2023 : rapport d'activité ;
- 21 juin 2023 : 35 ans de la fédération ;
- 22 juin 2023 : journée ETTi ;
- Septembre 2023 : lancement du nouveau site internet de la fédération ;
- Octobre 2023 : chiffres clés 2023 ;
- Novembre 2023 : 5<sup>e</sup> édition du prix JENi (Jeune entreprise d'insertion) Christian Valadou.

#### **Planning des supports de communication et événements déjà arrêtés pour 2024**

- Novembre 2024 : Congrès de la fédération

#### **L'EVENTUEL REWRITING DES SUPPORTS MARKETING DE LA FEDERATION EN VERSION PRINT ET/OU NUMERIQUE**

La fédération pourra solliciter la relecture et la réécriture de quelques documents, et plus spécifiquement les documents « marketing » de la fédération (c'est-à-dire en lien avec les filières ou les achats responsables). Si cette compétence est possédée par le prestataire, il est demandé d'indiquer quels moyens et offres peuvent être proposés.

## Engagement et obligation du prestataire

Dans la mesure où la fédération des entreprises d'insertion bénéficie d'une subvention du fonds social européen, les règlements communautaires qui imposent aux Etats membres certaines obligations pour le versement des aides de l'Union européenne s'appliquent aussi au(x) prestataire(s) retenu(s).

En conséquence, le prestataire s'engage à respecter les obligations ci-après :

- fournir à la fédération des entreprises d'insertion les livrables attendus et la facturation afférente à chacune des prestations ;
- respecter les obligations de publicité et d'information concernant la participation européenne selon les dispositions prescrites par le règlement communautaire. Ainsi, l'ensemble des documents et livrables produits dans le cadre de projets soutenus par le FSE devront voir figurer le logo FSE ;
- respecter les politiques communautaires (qui lui sont opposables) et notamment la protection de l'environnement et l'égalité des chances entre femmes et hommes ;
- respecter les obligations en matière de propriété intellectuelle : le projet étant cofinancé, l'ensemble des produits appartiennent à l'Etat.

Toutes les informations sont disponibles sur ce [lien](#).

## Durée

La durée de l'accord-cadre est fixée à quatre ans et demi. L'accord-cadre sera conclu pour une durée allant du 03.04.2023 au 31.12.2027, sans minimum ni maximum en valeur ou en quantité pour le prestataire retenu. Cet accord-cadre n'accorde pas l'exclusivité au prestataire retenu et la fédération peut par ailleurs solliciter tous prestataires de son choix.

## Livrables en réponse à cet appel d'offre

Il est attendu :

- une note d'intention mettant en avant votre compréhension du contexte et du besoin ;
- une idée d'infographie que vous proposeriez pour expliquer simplement ce qu'est une entreprise d'insertion ;
- une idée d'identité visuelle que vous préconiseriez pour notre invitation aux 35 ans de la fédération ;
- les moyens humains mandatés sur les missions de réalisation-conception : CV et références ;
- le coût pour la réalisation des chiffres clés (sur la base d'un dépliant 5 pages) mixant chiffres, infographies ;
- le coût pour la réalisation du rapport d'activité (sur la base d'un 32 pages) mixant infographies, témoignages, mise en page des textes fournis ;
- les premières pistes de transformation de la chartre graphique de la fédération (sans changement de logo);
- les éventuelles propositions pour répondre à la stratégie de la fédération.

## Conditions de la consultation

Appel d'offre mis en ligne sur le site internet de la fédération : [www.lesentreprisesdinsertion.org](http://www.lesentreprisesdinsertion.org) et envoyé aux prestataires référencés par la fédération.

## Critères d'attribution de l'accord-cadre

Les réponses à cet appel d'offre seront évaluées selon les critères suivants :

- pertinence de la réponse par rapport à l'appel d'offre ;
- idée d'infographie proposée pour l'invitation aux 35 ans de la fédération ;
- qualité des livrables réalisés dans le cadre de missions similaires ;
- impact social et environnemental/engagements et valeurs du prestataire ;
- moyens humains mobilisés sur la mission ;
- prix pour la conception des chiffres clés et du rapport d'activité.

Les réponses à cet appel d'offre sont à adresser **au plus tard le 22 février 2023 (18h)**, uniquement par courrier électronique à Mathilde AUSORT, responsable communication et plaidoyer : [m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org](mailto:m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org)

Attribution et notification de l'accord cadre : le 10 mars au plus tard.

Exécution de la mission : du 03/04/2023 au 31/12/2027